Volleyball Québec
4545 avenue Pierre-De Coubertin
Montréal Québec H1V 0B2
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

COMPTE-RENDU
FORUM DE VOLLEYBALL QUÉBEC 2017

Étaient présents :

- Véronic Laplante, Aigles de Jean-Eudes
- Sylvain Blanchette, Cascades
- Robert Forges, Celtique de Montréal
- André Rochette, Citadelles de Québec
- Nicolas Germain-Pouin, Citadelles de Québec
- Sébastien Turmel, CVB Haut-Richelieu
- Martin Brunelle, Drakkar de Saint-Félix-de-Valois
- Rock Picard, Essor de Québec
- Nicolas Bédard, Lynx Volleyball masculin
- Louis-Michel Bergeron, Lynx de la Rive-Sud
- Louise Forget, M.A.R.C.
- Juste Rajeanson, M.A.R.C.
- Grégory Pilorge, Noir et Or De Mortagne
- Danyk Sauro, Volley L.L.L.
- Danny Couturier, Noir et Or De Mortagne
- Alexandre Maheux-Cousineau, Voyageurs de l'Abitibi-Témiscamingue
- Marc Trudel, arbitre en chef du Québec
- Félix Dion, président du conseil d'administration de Volleyball Québec
- Vincent Dumas, membre du conseil d'administration de Volleyball Québec
- Martin Gérin-Lajoie, directeur général
- Vincent Larivée, entraineur-chef/conseiller technique volet volleyball de plage
- Mathieu Poirier, directeur de la pratique sportive
- Nikolas Perron, coordonnateur de programmes
- Caroline Daoust, coordonnatrice aux événements
- Ginette Grégoire, adjointe à la direction
- Audrey Clément-Robert, Sportcom

ACCUEIL ET SOUPER

Note : les diapositives présentées lors du Forum 2017 sont accessibles au volleyball.qc.ca/wp-content/uploads/2017/07/ACT_PresentationForum2017.pdf.

1. Mot de bienvenue

Par Félix Dion, président du conseil d'administration (CA)

Félix Dion souhaite la bienvenue aux participants. Il mentionne qu'il apprécie le niveau de participation au Forum année après année. Il présente également les membres du CA, les employés permanents de Volleyball Québec ainsi que les employés de Sportcom.

Il souligne que le CA, de concert avec les permanents, définit les orientations stratégiques en considérant le pouls des gens qui travaillent sur le terrain. Le Forum de Volleyball Québec est donc une plateforme tout indiquée pour cette communication. Félix rappelle que les décisions et les actions sont effectuées au bénéfice de l'ensemble du volleyball québécois.

Enfin, il profite de l'occasion pour remercier les permanents de Volleyball Québec pour leur implication dans l'ensemble des projets.

2. Constats et remarques à propos d'un modèle de développement rassembleur qui porte ses fruits : *comment le programme des équipes du Québec en volleyball de plage est en voie de devenir un centre affilié à l'équipe nationale en moins de quatre ans*

Par Martin Gérin-Lajoie et Vincent Larivée

Martin Gérin-Lajoie et Vincent Larivée annoncent que Volleyball Québec devient le premier Centre d'excellence régional de l'équipe nationale en volleyball de plage au Canada.

Sarah-Jeanne Meunier-Bédard, Ivan Reka et Hugo Rosso seront les premiers athlètes québécois à faire partie de ce centre. Il y a des parallèles intéressants à faire entre les fondements sur lesquels se sont appuyées les réalisations qui nous placent aujourd'hui dans une position de pionnier canadien en volleyball de plage et les projets de développement de l'excellence en volleyball.

Retour en 2013

Retour en arrière sur les constats de 2013 :

- Moins d'athlètes québécois dans les équipes nationales;
- Le calibre global du Québec n'est plus « at par » avec les provinces de l'Ouest et de l'Ontario.
- Au-delà de l'axe de l'excellence, ceci a un impact sur la participation et la formation, sur la vitalité des phénomènes sportifs du volleyball et du volleyball de plage au Québec;
- Volleyball Québec n'avait pas la structure pour agir comme *leader* du changement dont le Québec avait besoin.

La vision était alors de créer un mouvement, de raviver une culture d'excellence et de se doter d'une structure permettant de développer systématiquement le talent.

« …que Volleyball Québec soit reconnu comme un leader à l'intérieur comme à l'extérieur de la province... »
« … un Volleyball Québec centré sur le développement de l'athlète à l'intérieur d'une marque forte et rassembleuse générant davantage de richesse pour notre sport »
« Des entraineurs-chefs/CT qui agiront comme responsables de la structure d'excellence de Volleyball Québec dans les volets VB de plage, VB masculin et VB féminin »

Éditorial, SMASH Automne 2013

L'embauche de Vincent Larivée en 2013 a permis de démarrer le mouvement.

Philosophie d' « excellence »

Dans son document « L'excellence selon Volleyball Québec », la fédération a défini ce qu'elle entend par « excellence » : engagement et intention de produire des actions et des comportements de qualité à chaque instant de notre cheminement. C'est une manière de penser, d'agir, une culture qui s'enseigne et dont l'objectif est le développement du plein potentiel sportif et humain.

Volleyball Québec a donc comme vision de créer un projet rassembleur, signé « École d'excellence! », où tous les acteurs et intervenants de la communauté du volleyball et du volleyball de plage québécois évoluent dans un environnement favorable au développement et à l'accomplissement de soi.

Les fondements sous-jacents aux récents développements en volleyball de plage

Les fondements sous-jacents aux récents développements en volleyball de plage sont présentés et expliqués. Sommairement :

- Développement des habiletés de l'athlète
  Le développement de l'athlète et de ses habiletés individuelles devrait être la préoccupation centrale de l'encadrement prodigué aux athlètes identifiés, les résultats d'une équipe étant secondaires.
- Les meilleurs s'entrainent avec les meilleurs
  Les meilleurs athlètes québécois devraient s'entrainer avec les meilleurs du Québec et jouer régulièrement contre les meilleurs du même âge provenant des autres provinces et des athlètes québécois plus âgés.
- Encadrement des athlètes 11 mois/année
  L'encadrement/entrainement des meilleurs athlètes québécois devrait reposer sur une planification annuelle s'échelonnant sur 11 mois par année versus 7.
- Entraineur permanent pour faire le lien entre les athlètes et l'équipe nationale.
  Les entraineurs-chefs/conseillers techniques de Volleyball Québec devraient pouvoir travailler de près avec les athlètes identifiés (planification annuelle, préparation physique, nutrition, repos, engagement, état émotif, etc.).

Jalons du programme de l'équipe du Québec de volleyball de plage

Dans les trois dernières années, des changements tels que ceux listés ci-dessous ont été réalisés :

- Allonger le temps d'entrainement et l'encadrement des équipes du QC
- Créer un environnement qui stimule la qualité et la responsabilisation
- Communication et service à l'année avec les athlètes
- Présence de l'entraineur à certains tournois provinciaux
- Présence de l'entraineur aux Championnats canadiens
- Présence et préparation aux sélections nationales
- Présence de l'entraineur permanent aux sélections nationales

Lors de cette présentation, Volleyball Québec a fait remarquer que, dans les faits saillants présentés sur ces deux saisons, il y a 12 noms différents d'athlètes québécois qui se sont démarqués en volleyball de plage. Il s'agit des conséquences d'un développement systématique!

Volleyball Québec souhaite inclure les clubs, les cégeps et les universités dans ce développement, afin qu'il y ait plus de collaboration dans le développement de tous les athlètes identifiés à l'instar de la collaboration qu'est à développer Vincent avec le personnel de l'équipe nationale en volleyball de plage.

Concept du Centre d'excellence régional en volleyball de plage

Vincent et Martin présentent le concept du Centre d'excellence régional en volleyball de plage. Ce centre permet aux athlètes identifiés au sein de l'équipe nationale de poursuivre des études au cégep ou à l'université.

Le projet prévoit quatre mois d'entrainement à Toronto pendant l'été avec la possibilité de venir au Québec, ainsi que six à sept mois de volleyball intérieur intégrés dans une planification annuelle à double « peaks ». Durant l'hiver, les athlètes participeront à plusieurs camps à Toronto. Le co-encadrement Volleyball Canada-Volleyball Québec en volleyball de plage sera sans frais pour les athlètes en raison de partenariats.

Centre d'entrainement temps plein Québec (CETP-QC)

Volleyball Québec indique qu'elle compte mettre en œuvre un développement en volleyball basé sur

les mêmes fondements que ceux sous-jacents aux récents succès du programme de volleyball de plage. L'élaboration du projet est en cours :

- On planche là-dessus depuis un petit bout avec l'équipe d'excellence
- Discussions préliminaires avec le CA
- Présentation et discussions avec le comité d'excellence
- Préparation et dépôt du MDA 2017-2021 au MEES (avec discussions au préalable)
- Selon la réponse du MEES à l'automne, on en parlera au cours de 2017-2018
- On en reparlera au Forum l'an prochain (détails d'opérationnalisation)
- Lancement potentiel en septembre 2018

Un groupe par sexe de 17 ans et moins regroupés au même endroit pour s'entrainer ensemble à temps plein lors d'un stage d'un an avec l'Équipe du Québec relève. La préoccupation centrale de ce concept est le développement individuel des athlètes identifiés.

Également, l'Équipe du Québec relève du CETP-QC évolue dans des réseaux lui permettant de se mesurer régulièrement aux meilleurs athlètes âge pour âge de l'extérieur de la province et aux athlètes plus âgés du Québec. Il est notamment question de la Ligue Québec-Ontario, du Championnat Volleyball Québec 18 ans et du Championnat canadien division équipes provinciales comme avenues de compétitions pour ces athlètes. Le CETP-QC permet un arrimage complémentaire avec le volleyball de plage en offrant aux athlètes de 17 ans l'initiation au volleyball de plage pendant leur stage d'un an avec l'Équipe du Québec relève.

Les athlètes seraient soumis à un contrat d'engagement pour qu'ils conservent leur appartenance à leur club d'origine. Ce contrat leur permettrait de participer à des compétitions civiles avec leur club respectif, lorsque le calendrier du CETP-QC le permettra, dans le but d'augmenter le volume de compétitions des athlètes du CETP-QC.

L'encadrement des athlètes identifiés élite (F : 19-20 ans; M : 19-22 ans) est partagé entre leur équipe collégiale D1/universitaire D1 (6-7 mois) et le CETP-QC de mai à août. Après leur stage d'un an, les athlètes gradués du CETP-QC peuvent choisir, en complément de leur encadrement collégial ou universitaire, les programmes de volleyball ou de volleyball de plage des équipes du Québec pourvu qu'ils y soient sélectionnés.

Le maillage amorcé avec les programmes Sport-études, centres de développement individuel du talent, serait renforci avec un CETP-QC afin de créer un réel « feeder-system ». Le CETP-QC sera propice au système de mentorat de la part des entraineurs seniors (demandé au Forum 2013). Le CETP-QC sera connecté aux entraineurs et programmes des équipes nationales.

En conclusion, Vincent et Martin rappellent que nous avons « fait notre chance » en ce qui a trait au premier Centre d'excellence régional en volleyball de plage au Canada. Sommes-nous prêts à faire de même en nous basant sur les mêmes fondements pour le volleyball intérieur? Il faut travailler ensemble afin d'utiliser de façon optimale les ressources disponibles afin de redevenir une province reconnue comme *leader* en volleyball au Canada.

Rétroaction

Les orientations de sélections des équipes du Québec sont discutées avec Martin Gérin-Lajoie et Vincent Larivée.

Q : Questionnement sur les critères de sélection en volleyball intérieur.

En volleyball, est-ce que la mentalité de Volleyball Canada va changer sur le fait qu'un athlète de l'Ouest du pays, qui mesure 6p8, est le choix prédominant de la fédération versus un Québécois de grand talent, mais de plus petite taille? Nous aurons beau les sélectionner selon leur potentiel, la réalité est que nos gars n'ont pas le même gabarit que les autres.

R (Volleyball Québec) :
Les barèmes de sélection dont la taille ont été discutés et mis en place avec le comité d'excellence. Nous n'avons pas toujours la même perspective pour la sélection qu'une équipe institutionnelle. Nos objectifs dans les sélections des équipes du Québec sont de repérer les athlètes à potentiel de cheminer vers les équipes nationales ou le niveau international. Ceci dit, les entraineurs permanents de Volleyball Québec voient les athlètes pendant les saisons régulières et dans les provinciaux. Les athlètes exceptionnels de plus petite taille recevront aussi une invitation pour nos sélections. Nous voulons développer davantage et systématiquement les potentiels à plus hauts niveaux. Les équipes du Québec ne sont pas nécessairement un « all star » de la saison collégiale et universitaire. Ce n'est peut-être pas le meilleur joueur en termes de statistiques qui sera repéré, mais l'athlète qui a un grand potentiel selon Volleyball Québec.

Q : Bémol sur le fait que les athlètes ne vont pas nécessairement sortir des écoles privées pour aller au public. En Outaouais, le système privé domine et c'est difficile d'emprunter les athlètes pour les amener dans d'autres circuits.
Le circuit juvénile div 1 féminin a été mis en place pour que les écoles gardent leurs athlètes. Comment les entraineurs impliqués dans un circuit d'excellence accepteront-ils que leurs meilleurs athlètes ne soient pas avec eux? Ils vont mettre en péril leur structure. Je ne crois pas que le RSEQ donnera beaucoup d'aide.

R (Volleyball Québec) :
Rappelons que les programmes Sport-études sont compatibles à la fois avec le privé et le public. Spécifiquement en masculin, si nous prélevons une douzaine de joueurs dans les différents programmes et que nous intégrons plus d'une soixantaine de joueurs par le Réseau SAUTE et FRAPPE comme c'est le cas présentement, nous multiplierons le nombre de jeunes garçons qui entre dans le système.

Nous savions que la « propriété de l'athlète » serait un élément sensible. C'est pourquoi l'athlète du CETP-QC conserve son appartenance à son club d'origine, peut donc jouer des tournois ciblés avec son club et est soumis aux mêmes règles de transfert après son stage d'un an au CETP-QC. Pour l'athlète et le parent, ça va devenir une proposition de valeur. Personne ne sera obligé à quoi que ce soit, le libre choix! Le club profitera également de la notoriété qu'amènera le fait de placer des athlètes au CETP-QC. Ex. : quand Tennis Canada a fait son centre d'excellence à Montréal, les académies n'ont pas aimé ça, car, au départ, ils « perdaient » des athlètes. Les performances des Raonic, Bouchard, Pospisil, Abanda, etc. sur la scène internationale incitent maintenant les jeunes athlètes à vouloir s'inscrire dans les académies par lesquelles ces vedettes sont passées.

Autres réactions des représentants présents sur cette question
- La réalité est que l'école privée voudra garder son meilleur joueur dans son équipe. On se bute à vouloir emprunter un athlète une fois semaine. Sortir un joueur d'une école qui l'a développé pour l'envoyer dans un autre programme serait très difficile, surtout dans le privé.
- *Il y a déjà quelque chose qui se fait au soccer avec leur centre national de haute performance. Les meilleurs sont envoyés là-bas, mais ils gardent leur appartenance à leur club. Ils peuvent participer à certains tournois sans être pénalisés.*

Q : Pourquoi pas Cégep 1 au lieu de secondaire 5?

R (Volleyball Québec) :
Volleyball Canada examine le potentiel de créer éventuellement une ligue nationale pour les équipes permanentes des provinces. Le système scolaire dans le reste du Canada étant différent, on parle d'une ligue 17-18 ans qui toucherait les jeunes du « High School ». Au Québec, des athlètes de ces âges chevaucheraient le secondaire et le cégep, ce qui n'est pas idéal. L'avantage du 17 ans (sec. 5) est que nous jouerions avec des équipes plus vieilles que nous.

La considération des autres provinces vient du fait que nous voulons ensemble faire une proposition de valeur. Un jour, un jeune va s'asseoir avec ses parents et se dire qu'avec un certain budget, je peux faire telle chose avec mon programme Sport-études, jouer dans une ligue nationale contre d'autres provinces et revenir avec mon club. On pense à un co-encadrement par le collégial et Volleyball Québec, nous ne voulons pas faire de voie parallèle. Ce sont des idées, il n'y a rien de fixé dans le béton. Nous ne savons pas ce que Volleyball Canada va choisir. Le projet commencerait à l'automne 2018. Si nous agissons comme leader au pays, ce n'est pas impossible que les Maritimes emboîtent le pas et que cela bonifie la ligue Québec-Ontario en division Est du pays. En attendant, au Québec, il y aurait cette offre. Ce ne serait pas le seul choix. D'ailleurs, gardons en tête que si un athlète décide de ne pas faire le CETP-QC et qu'il se présente à une sélection de l'équipe nationale avec le niveau nécessaire, il sera sélectionné!

Autres réactions au sujet de la création d'un CETP-QC

- Très bonne idée. Nous devrions commencer à l'automne 2017 et non 2018!
- Il n'y a personne de contre, mais je sais, ce que les gens vont dire. Il y aura des combats à mener dans les écoles de nos régions.
- Quand les jeunes vont voir qu'il y en a qui se présentent au bâton et qui s'améliorent, les autres vont vouloir suivre.
- Parfois, lorsque les athlètes reviennent d'une expérience de meilleur calibre, ils trouvent que le niveau de compétition du club n'est pas assez fort et cela affecte leur motivation. Il y a le danger de brûler psychologiquement les athlètes parce qu'on leur en demande trop. Je comprends l'athlète qui veut se dépasser, mais une fois qu'il fait le saut vers le cégep. Je ne suis pas certain qu'en secondaire 5, ils aient la maturité et le corps pour faire ça. Nous ne voulons pas d'athlètes en secondaire 5 qui sont tannés du volleyball.
- De notre côté, nous fonctionnons comme ça depuis deux ans. Des gars sont partis de l'école privée pour aller au Sport-études. Les meilleurs s'entrainent avec les meilleurs. Ils se sont taillé une place dans l'élite quatre ans plus tard. Je ne pense pas que de déménager en secondaire 5 pour faire plus de volleyball leur a nui, au contraire. Les deux vont probablement jouer au niveau universitaire. Ils auront une belle carrière aux études supérieures et dans leur sport. Je pense que nous devons offrir l'option du CETP-QC.

PAUSE

3. Points d'information

En suivi des récents Forums, Martin Gérin-Lajoie relance certaines discussions qui avaient été portées à l'attention de Volleyball Québec.

À la suite du forum 2016, êtes-vous contents que les tournois invitations aient pris la place des circuits? Est-ce qu'on garde le même format de division? Est-ce qu'on laisse le choix à l'entraineur ou l'on choisit une motion d'émotion obligatoire pour que les équipes les plus fortes soient en division 1 et les autres en division 2?

À l'issue de la discussion, il a été conclu que les membres présents étaient satisfaits que les tournois aient pris la place des circuits et qu'ils désiraient conserver le principe de motion d'émotion actuel et que le choix de division soit remis à l'entraineur. Les deux premières équipes de la division 2 continueront de monter en division 1 le tournoi subséquent.

Rétroaction

Q : Pourquoi la troisième manche n'est-elle plus obligatoire?
C'était un beau moment pour les jeunes qui n'avaient pas beaucoup de temps de terrain. Aux États-

Unis, ils jouent trois manches en 1h. Pourquoi ne serait-il pas possible de faire la même chose ici en accélérant le rythme? Il faudrait que le déroulement des demi-finales et finales soit plus rapide. Possibilité de faire un deux de trois avec gagnant.

R (Volleyball Québec) :
Avant d'aller vers ça, nous devrons sonder la communauté, les responsables de club et les entraineurs absents ce soir. C'est une décision collective d'implanter une culture de rapidité dans les matchs.

Q : Quelle est la ligne directrice du contact de balle pour les arbitres?
Il y a des discussions concernant les disparités liées au contact de balle à travers le Canada. Il semblerait que les arbitres québécois soient trop lousses au contact de balle. Au Québec, on se trouve trop sévère, dans l'Ouest canadien, ils sont trop lousses, et la tendance internationale est très très lousse.

R (Volleyball Québec) :
La piste de réflexion a été lancée.

4. Points d'information

4.1. Registre des entreprises
Par Ginette Grégoire, adjointe à la direction

En ce qui concerne le dossier des clubs, Ginette Grégoire a rappelé l'importance d'être inscrit au registre des entreprises puisqu'à titre de personne morale sans but lucratif, cela protège votre CA. C'est pourquoi Volleyball Québec, par ses règlements généraux, exige que les clubs soient tous une personne morale sans but lucratif.

Il est important de faire votre mise à jour annuelle dans la semaine qui suit votre assemblée générale. Vous inscrivez vos nouveaux membres du CA et vous faites le paiement de la somme de 34 $ auprès du registre afin de conserver votre inscription à jour.

Advenant le cas d'un défaut de paiement, le club sera radié et ne pourra plus agir en tant que club au sein de la fédération. Le club n'est plus couvert par l'assurance responsabilité-civile et l'assurance des dirigeants. Les dirigeants deviennent alors personnellement responsables en cas de poursuite contre le club.

4.2. Livre du 50e anniversaire de Volleyball Québec
Par Ginette Grégoire, adjointe à la direction

En 2018, Volleyball Québec fêtera ses 50 ans et publiera un livre. En cette occasion, la fédération désire laisser une trace dans l'histoire et invite les clubs, athlètes, entraineurs et arbitres à en faire partie. Les ventes du livre et les achats des pages par les membres de la communauté qui voudraient en faire partie serviront de financement pour les activités du 50e anniversaire.

Le livre comportera une section sur les jalons corporatifs et les individus intronisés au Temple de la renommée de Volleyball Québec ainsi qu'une section ouverte à la communauté pour les témoignages des clubs et des membres actuels ou passés.

Le coût est de 100 $/page pour les clubs et 50 $/page pour les athlètes (50 $ de plus pour une page en couleur). Le montant inclut une copie du livre dont le lancement est prévu en janvier 2018.
Les intéressés doivent envoyer un texte de 225 mots ainsi que 2 photos de format 300 DPI (photos non réduites). Notre équipe de communication se chargera de l'édition/montage final.

L'annonce du projet est reçue de façon positive par le groupe présent au forum. Martin Gérin-Lajoie invite aussi les gens à communiquer avec Vincent Dumas pour les idées au sujet du livre du 50e.

4.3. Modification de la Politique de compétition

Par Caroline Daoust, coordonnatrice aux événements

Modification pour l'ajout d'entraineur(s) après la date limite (mardi)

1. En début de saison, chaque club fera parvenir à Volleyball Québec la liste des entraineurs admissibles de leur club.
2. Pour être admissible, un entraineur doit avoir payé son affiliation et avoir soumis sa preuve de vérification d'antécédents judiciaires datant d'au plus trois ans.
3. Un délai de 10 jours ouvrables est à prévoir pour la création de la liste officielle du club en début de saison ou pour l'ajout d'entraineur(s) sur cette liste. Volleyball Québec colligera les listes d'entraineurs admissibles de chaque club en une liste maître qui sera remise par courriel à l'organisateur de chaque tournoi.
4. Aucun entraineur ne pourra être ajouté sur place pendant un tournoi, sauf s'il est sur la liste maître fournie par Volleyball Québec à l'organisateur du tournoi. À noter que quatre personnes au maximum sont acceptées au sein du personnel d'encadrement (sur le banc), incluant les entraineurs.
5. Dans le but d'assurer une fluidité optimale pendant la vérification des affiliations le matin du tournoi, nous vous demandons de continuer à inscrire vos entraineurs sur votre liste d'équipe dans le système d'inscription en ligne dans les délais prescrits.
6. La liste maître des entraineurs admissibles servira en complément à votre liste d'équipe sur le site d'inscription en ligne afin de gérer les remplacements de dernière minute parfois nécessaires.

Date limite d'ajout de joueurs

La politique reste la même à l'exception que la limite est reportée au premier mardi d'avril.

Les joueurs et les entraineurs doivent être affiliés à Volleyball Québec en passant par le site Internet au moins quatre jours ouvrables avant toute participation à une compétition sous la juridiction de Volleyball Québec et, dans tous les cas, avant le premier mardi d'avril.

La date limite pour les demandes de transfert est maintenue au 28 mars. Aucun transfert ne sera accepté après cette date.

Q : Pourquoi garder cette date en avril si mon tournoi est en mai?
Beaucoup de choses peuvent se passer d'ici là avec les joueurs… et les tournois provinciaux qui étaient tard cette saison.

R (Volleyball Québec) :
On se penche là-dessus et on vous revient.

Personne qui a un rôle médical

La règle en place sera abolie et remplacée par : « Toute personne qui désire s'asseoir sur le banc doit être un membre en règle de Volleyball Québec. »

Q: Dans les équipes universitaires du Québec, les joueurs sont majeurs, ça s'applique aussi? Ils sont autorisés sur le banc toute l'année, mais pas là. Le personnel médical est présent, mais on ne sait jamais qui sera là.

R (Volleyball Québec) :
On se penche là-dessus aussi et on vous revient.

Certification d'entraineurs

La certification d'entraineur demandée pour la catégorie 21 ans et moins est la même que pour les 17 et 18 ans et moins.

Modifications des suspensions

Toutes les suspensions liées à la Politique de compétition seront uniformisées à une période maximale d'un an.

Volleyball Québec met en pratique un cadre de conduite qui rend la pratique du volleyball plus valorisante et attrayante pour le joueur

Cette mesure sera ajoutée dans la politique des parents et spectateurs. Par conséquent, tout parent, partisan ou spectateur se doit de :

- Témoigner du respect envers lui-même et garder le contrôle de soi en évitant certains gestes et actions antisportifs, notamment des gestes obscènes, grossiers et dégradants, gestes d'agressivité physique et d'intimidation.
- Respecter l'adversaire, notamment en évitant de le ridiculiser.
- Respecter les joueurs, les entraineurs, les arbitres et les organisateurs.
- Utiliser un langage décent.
- Respecter le bien d'autrui, ne rien endommager sur les sites de compétition.
- Respecter l'environnement de jeu en limitant le bruit excessif.

Volleyball Québec suggère que l'arbitre gère la situation, les équipes et les parents. Un carton jaune pourrait être donné à l'équipe dont les spectateurs agissent de façon antisportive trop près de l'aire de jeu. L'entraineur doit avertir les parents qui ne respectent pas la politique. Les plaintes doivent être gérées sur place. La fédération a un malaise avec les parents qui déconcentrent délibérément les jeunes joueurs de 15 ans d'une équipe adverse. De son côté, la communauté se questionne pourquoi la fédération tolère ce genre de comportement. Évidemment, si un employé de Volleyball Québec se trouve sur place, il interviendra, mais nous ne sommes pas toujours présents.

Rétroaction par rapport à cette politique :

- Au niveau universitaire, comment un gérant pourrait-il gérer une foule de 200-300 personnes? Comment gérer les partisans de la région des Chaudières-Appalaches avec leurs chaudières? Je ne vois pas comment les organisateurs de tournois peuvent dire aux parents qu'ils font trop de bruit sans les fâcher.
- La journée qu'un arbitre détermine que l'environnement de jeu n'est pas respecté et donne un avertissement à l'équipe, la foule deviendra complètement cinglée. Je ne comprends pas le concret dans ce règlement.
- Trop de jugement personnel dans ce règlement.
- Les sirènes de bateau devraient être interdites.
- L'entraineur doit être responsable de ses parents, mais si le message est passé dès le début de saison, il est plus facile de le passer à nouveau durant l'année. Un avertissement, c'est bon, mais un carton jaune, c'est lourd.
- Plusieurs personnes devraient avoir la chance d'intervenir, gérant de plateau, entraineur, arbitre, etc. au lieu de donner ça à une personne.
- Au niveau universitaire, il y a eu un problème avec des partisans collés sur le banc. C'est l'organisation qui a réglé la situation. Les trois parties doivent être impliquées. Indiquer dans les documents ou affichages l'avis aux parents avec ces avertissements.
- Si un avis est entré dans le système et que le club prend le relais avec la problématique, cela simplifiera les choses. Indiquer ces informations dans un code d'éthique du parent. Volleyball Québec peut envoyer une lettre sur les faits passés au club fautif, qui lui la partagera aux parents qui ont été dans le tort.
- L'arbitre doit mettre sur la feuille de match ces informations. Dans les tournois de Volleyball Québec, l'arbitre est responsable de faire un rapport et de rapporter le problème.

L'endroit où les parents peuvent s'installer doit être établi. Si les balises sont imposées dès le début de la journée, la situation sera plus simple. Il faut travailler en prévention.

Nouvelle politique, tout entraineur doit fournir une preuve d'antécédents de moins de 3 ans

Tout entraineur membre de Volleyball Québec devra fournir une preuve de vérification des antécédents judiciaires datant de moins de trois ans pour finaliser son affiliation à Volleyball Québec.
Sanction : affiliation non reconnue

Rapport saison 2016-2017 sur les Fonds des clubs

7 clubs sur 31 ont payé des amendes aux Fonds des clubs.
984 $, montant disponible qui servira à payer les frais d'inscription.
Tirage pour les trois clubs qui auront leur affiliation payée pour la saison 2017-2018 (une chance par équipe inscrite dans le VRS à la saison 2016-2017). Les clubs récipiendaires sont : Carcajou, Voyageurs et Clamik.

5. Varia

Intervenants variés

5.1. Modifications des catégories volleyball de plage des Championnats canadiens jeunesse

Volleyball Québec a appris cette semaine que Volleyball Canada a changé les catégories de volleyball de plage des Championnats canadiens jeunesse 22 ans et moins. C'est maintenant 24 ans et moins et celle du 15 ans est moins est abolie. Volleyball Québec trouve que cette dernière catégorie est importante et l'offrira au Championnat provincial. Les joueurs devront être inscrits en 16 ans et moins pour participer aux nationaux. Si les joueurs sont dans la catégorie 15 ans et moins au Championnat québécois, ils seront classés en dernier au national.

5.2 Frais d'admission pour les Championnats de Volleyball Québec

Nicolas Bédard a fait part des difficultés par le passé de générer des revenus plus intéressants pour les organisateurs des Championnats de Volleyball Québec. Cette année, il avait mis en place un projet pilote de facturer 3 $ pour l'entrée journalière ou 5 $ pour deux jours au Championnat 16 ans et moins masculin. L'entrée était gratuite pour les enfants de 12 ans et moins. Ils ont réussi à cumuler 750 $ grâce à ces entrées. Un employé du complexe sportif où a eu lieu l'événement s'est chargé de la collecte. Comme ils étaient les seuls à le faire, il a été difficile de justifier cette nouveauté. Il serait agréable que la fédération fixe un montant minimum pour le coût d'entrée dans ce genre d'événement. Ces revenus pourraient servir, entre autres, aux inscriptions des jeunes de volleyball de plage.

Volleyball Québec a fait savoir que la fédération permettait déjà ce genre de pratique, mais qu'elle se gardait un droit de réserve si le prix est déraisonnable. Il peut s'agir d'un bon moyen de financement. L'information devrait être indiquée pour le spectateur et pour quelle raison.

5.3 Commandite de transporteur aérien

Un des participants a demandé s'il était possible de se mobiliser pour obtenir un partenariat avec un transporteur aérien pour les déplacements des équipes à de gros tournois. Par exemple, il faut 120 000 $ de budget pour un club qui voudrait participer aux Championnats canadiens à Edmonton. Dans son cas, ils n'iront pas en raison d'un manque de financement. Participer à des tournois aux États-Unis est plus économique.

Volleyball Québec a indiqué qu'elle avait déjà fait part de cette problématique à Volleyball Canada. Il y a moins d'équipes provenant du Québec et de l'Est du pays dans des championnats unifiés dans

l'Ouest parce que les déplacements sont trop dispendieux et qu'il est obligatoire de prendre l'hébergement sélectionné par la fédération nationale. Volleyball Canada a entendu la fédération provinciale du Québec, mais ce tournoi est extrêmement lucratif pour elle. La fédération nationale n'apprécie pas l'idée des tournois aux États-Unis. En contrepartie, les transporteurs aériens sont très peu flexibles au niveau des prix, même à l'intérieur d'un partenariat.

5.4 L'arrimage des calendriers scolaires et civils est soulevé

Un des participants a soulevé le point que les horaires des calendriers scolaires du RSEQ et ceux de Volleyball Québec sont en même temps, surtout au niveau collégial masculin du RSEQ. Il y a également un écart entre la fin de l'entrainement collégial en février et le Championnat des 21 ans et moins en mai. Les jeunes ont une période de repos et se concentrent sur leurs études. Est-ce possible de rapprocher ce tournoi de la fin de la période d'entrainement? Nous sommes obligés de participer à la Coupe du Québec, mais cela devient une responsabilité de club.

Volleyball Québec a fait savoir que toute cette information a été envoyée aux entraineurs collégiaux et que la décision était de garder les choses comme elles sont. Le MEES a récemment déposé sa politique des sports et il y a une allusion à la collaboration entre les instances. Des changements importants sont prévus, dont l'obligation d'un protocole signé entre le RSEQ et les fédérations qui régissent des sports présents au scolaire. De plus, le financement qui se rend au RSEQ régional passera dorénavant par le provincial. Le RSEQ provincial et les fédérations ne s'attendent pas à un changement du jour au lendemain, mais qui se fera incessamment. Il y a une volonté de part et d'autre.

6. Mot de la fin

Par Martin Gérin-Lajoie

Martin Gérin-Lajoie remercie les participants d'avoir pris part à cette activité et d'avoir partagé leurs opinions. Il leur rappelle que la communication est importante en tout temps et qu'elle ne s'arrête pas au Forum. Un document de rétroaction est distribué aux participants.